

BELGIQUE - BELGIE
P.P. - PB
4500 HUY 1
9/2730

Action Réfugiés

Périodique trimestriel édité par l'Aide aux Personnes Déplacées asbl
Fondée par Dominique Pire (+) Prix Nobel de la Paix 1958

Bureau de Dépôt - Liège X - P 202 391 N° 124-4^{ème} trimestre 2009

Editorial

TOUT VIENT A POINT...

Annoncée en mars 2008, rapidement mise au frigo, si ce n'est au congélateur, la circulaire fixant les critères de régularisation a enfin vu le jour en juillet dernier. Pas une circulaire, une instruction rédigée en un week-end. Comme pour prouver qu'avec un peu de bonne volonté, il y avait moyen de trouver un terrain d'entente entre des options qu'on prétendait inconciliables.

Inutile de vous dire que depuis le début de la campagne de régularisation le 15 septembre, notre service social n'a pas chômé. Décortiquer l'instruction et tous les textes qui sont venus la commenter a été nécessaire pour se préparer à accueillir les nombreux candidats à la régularisation venus

chercher de l'aide pour compléter leur dossier. Nous ne regretterons pas nos efforts s'ils permettent de sortir de l'ombre à des gens vivant dans l'insécurité depuis des années.

L'année qui s'achève a également été marquée par la crise de l'accueil des demandeurs d'asile. Depuis 2007, la nouvelle procédure d'asile prévoit un accueil en deux phases : séjour de quatre mois minimum dans un centre d'accueil qui assure l'aide matérielle puis passage à l'aide financière assurée par un CPAS au cas (présenté comme fort improbable) où la procédure ne serait pas terminée après quatre mois. Tout cela nous a toujours paru tenir de la gageure. Nos craintes ont été rapidement confirmées. Plu-

sieurs facteurs s'additionnant, plus personne ne sortait des centres alors que le nombre de demandes d'asile augmentait. Il ne fallait pas être grand clerc pour voir la crise arriver. Si prévoir, c'est gouverner, de ce côté, nous ne sommes pas gâtés... Une réelle solution semble actuellement bien lointaine et 2010 s'annonce assez sombre.

Une seule certitude pour l'instant. L'an prochain, comme depuis tant d'années, nous vous retrouverons à nos côtés, dans les bons moments comme dans les mauvais. D'avance, soyez en remerciés.

Patrick Verhoost



2010. Une année nouvelle, comme une porte entrouverte sur l'avenir, avec son lot de bonnes et de mauvaises surprises.

Puissiez-vous accueillir d'un cœur égal les unes et les autres pour mener à bien vos projets, tant personnels que professionnels.

C'est ce que vous souhaitent le conseil d'administration et l'équipe des travailleurs de l'Aide aux Personnes Déplacées.

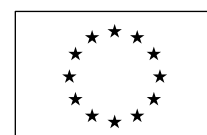
Tout don supérieur ou égal à 30 Euros versés en une ou plusieurs fois au cours de l'année donne droit à une quittance d'exonération fiscale.

CCP 000-0075670-10

IBAN : BE41 0000 0756 7010

BIC : BPOTBEB1


RÉGION WALLONNE



FRANCINE

Grande, mince, traits fins, Francine a tout d'une Tutsie comme on en a l'image chez nous...

Pourtant, elle précise d'emblée : « les Hutus et les Tutsis ne sont pas différenciables et dans une même fratrie, tous les « types » se retrouvent ».

Il y a plusieurs siècles, cette différence physique que le colonisateur a stigmatisée se justifiait par le fait que les uns étaient des agriculteurs et les autres des éleveurs et leur morphologie s'est adaptée à leur travail. Au fil des siècles, les gens se sont mélangés et les métiers se sont diversifiés. Bref, l'allure physique et la morphologie sont des indicateurs obsolètes...

Cette différenciation renforcée par la mention de l'ethnie sur la carte d'identité (introduite par les colonisateurs) a participé amplement aux massacres des Tutsis dont le dernier en 1994. Maintenant, il n'est plus fait mention de l'origine ethnique sur les documents d'identité.

Cela dit, Francine fait partie des rescapés du génocide de 1994 au cours duquel presque toute sa famille a été massacrée. Avec ses 2 sœurs et son frère, elle cherche depuis 15 ans des traces des corps de ses parents, frères et sœurs assassinés, mais en vain jusqu'à aujourd'hui !

Cela ne lui a pas valu que des amis car, remuer ainsi les choses dérange ceux qui se sont rendus coupables de meurtre et qui sont toujours là dans le voisinage. C'est pourquoi, menacée et agressée à plusieurs reprises, elle a fui le Rwanda pour se réfugier chez nous.

Elle vit en Belgique depuis pres-

que 5 ans et, depuis peu, elle a enfin une carte de séjour définitive.

Depuis qu'elle est arrivée chez nous, Francine a eu à affronter des tas de choses souvent difficiles, parfois surprenantes ! Elle raconte avec beaucoup d'humour toutes ces petites choses qui nous paraissent si normales ou anodines mais qui prennent une autre couleur lorsqu'on les regarde avec les yeux étonnés d'une jeune femme débarquant d'Afrique...

A son arrivée, elle était enceinte de 9 mois et elle a failli accoucher à l'Office des Etrangers où elle faisait la file pour introduire sa demande d'asile ! Elle s'est donc retrouvée embarquée en ambulance vers l'Hôpital où Emmanuel est né trois quart d'heure plus tard...

A peine arrivée dans un pays totalement étranger, la voilà dans un lit d'hôpital avec son nouveau-né dans les bras et d'autres mamans autour d'elle. Et les infirmières de prodiguer leurs bons soins et leurs conseils... entre autres, de boire beaucoup d'eau (pour stimuler la montée de lait).

Francine est choquée car au Rwanda il est impensable de faire boire de l'eau à une jeune accouchée ! Sacrilège ! Une jeune maman allaitante doit être cocoonée, elle doit bien manger et boire du lait, mais surtout pas d'eau !

Docilement, elle se mettra à boire de l'eau car elle sait qu'elle est hors de son pays et qu'à l'évidence, ici on procède différemment. Il n'empêche, cela l'a surprise et interloquée !

C'est une banalité que de dire que les codes et valeurs sont dif-

férents d'un pays, d'une culture à l'autre, mais c'est beaucoup moins évident de les vivre au quotidien et c'est bien moins banal de les intégrer avec humour, bon sens et intelligence ! C'est pourtant ce que Francine réussit à faire...

Ainsi, en tant que maman, elle se retrouve à élever seule 3 jeunes enfants (ses 2 filles aînées l'ont rejointe 2 mois après son arrivée) dans un contexte diamétralement opposé à ce qu'elle avait connu jusqu'ici.

Alors elle écoute, elle observe, elle s'informe et elle lit Françoise Dolto...

Elle raconte : au Rwanda, c'est une culture de groupe, relativement fermée, introvertie, basée sur l'obéissance. La société est très codée « la mère éduque les enfants, le père amène l'argent à la famille... » même si, depuis le génocide, les choses ont changé ne fût-ce que parce que beaucoup d'hommes ont été tués et que les femmes doivent travailler pour nourrir la famille.



En matière d'éducation le toucher est naturel, les bébés sont massés, caressés, portés sur le dos,... mais le bâton pour punir n'est jamais loin... non plus.

Pour Francine, ce fut une énorme découverte que de constater qu'ici les enfants étaient considé-

rés comme des personnes à part entière alors que là-bas, les enfants reçoivent tout l'amour et le respect de leurs parents, certes, mais ce ne sont pas des adultes ce qui veut dire qu'on considère qu'ils ne pensent pas, qu'ils n'ont pas leur mot à dire...

Elle se souvient de son enfance et de son adolescence : elle a grandi dans un contexte extrêmement hostile dû aux tensions entre Hutus et Tutsis ce qui impliquait qu'il fallait se méfier de tout et de tous !

Les parents étaient donc très protecteurs vis-à-vis de leurs enfants et à 18 ou 20 ans les filles (surtout) étaient toujours dans le giron de leur famille et ne le quittaient que pour se marier.

Après le génocide, de nombreux enfants, adolescents et jeunes adultes rescapés se sont retrouvés subitement livrés à eux même sans la protection et la vigilance de leurs parents, dans le chaos le plus total et face à une situation qui leur échappait... d'autant plus qu'ils n'avaient pas l'habitude de se prendre en charge... et encore moins de prendre en charge leurs petits frères et sœurs parfois très jeunes.

On l'aura compris, Francine doit jongler et faire correspondre deux réalités très différentes. Ces réalités là, elle les porte en elle : elle est la Rwandaise qui a vécu ses 33 premières années là-bas et elle est la Belge d'adoption qui a créé des racines ici... depuis 5 ans.

C'est vraiment très enrichissant et éclairant de partager un moment avec elle, car on pourrait dire qu'elle a réussi la parfaite « intégration »... C'est une notion très galvaudée et « tarte à la crème », mais qu'est-ce que cela peut si-

gnifier pour elle, pour nous ?

Francine se raconte avec beaucoup de simplicité, d'humour et de finesse. Elle a réussi en peu de temps à « bien » vivre ici, c'est-à-dire à échanger, s'ouvrir aux autres et à susciter l'intérêt et le respect de la part de l'autre (qui est pour elle l'étranger).

Sur son chemin, elle vous dira qu'elle a rencontré des chouettes personnes qui lui ont ouvert leur porte et offert leur amitié, mais c'est évidemment parce qu'elle aussi a fait ce pas vers elles, qu'elle a ouvert ses portes à elle !

Encore un lieu commun, me direz-vous, peut être, mais il est plus facile d'en discourir que de le vivre !



Francine n'est évidemment pas la seule à avoir fait cette démarche, c'est le quotidien de centaines, de milliers de gens qui quittent leur réalité et en découvrent une autre.

Quoiqu'on en dise, il s'agit là d'une épreuve qu'on aurait tort de considérer à la légère. Quelle que soit les raisons qui amènent une personne à quitter son pays, le choc est le même, les étonnements sont les mêmes, mais bien sûr la manière de les vivre et de les appréhender est toujours dif-

férente, d'une personne à une autre, d'un contexte à un autre.

Francine a aussi eu la chance d'étudier dans son pays ce qui a participé à lui ouvrir l'esprit. Bien qu'elle ait vécu des choses extrêmement traumatisantes, elle a trouvé cette force, cette intelligence de l'esprit et du cœur qui lui ont permis de rebondir et de reconstruire ailleurs en ne se perdant pas ! C'est ce qu'on appelle la résilience...

En lisant ces lignes, on peut se dire « quel joli conte de fées », tout semble si bien se passer...

Ce « conte », s'il en est, s'écrit chaque jour à plusieurs mains, à plusieurs cœurs et il nous montre que quand chacun fait un pas vers l'autre, beaucoup d'obstacles peuvent être levés.

Mais, rien n'est jamais acquis, car elle sera toujours l'étrangère, la « black », celle venue d'ailleurs, celle qui aura à prouver plus qu'une autre qu'elle est fiable et digne de confiance... et ses enfants et elle auront trop souvent à lire dans le regard des autres « qu'est-ce que vous êtes venus faire ici ? ».

Nous rencontrons tous les jours des « Francine » qui n'ont pas eu ou pas saisi l'opportunité d'avancer « bien » parmi nous. Rien n'est simple en ce monde ou la lutte pour la survie devient désormais le challenge de tant de gens... Mais, à moi, Francine aura appris qu'il faut aller au-delà des apparences, des préjugés, qu'il faut trier encore et encore les choses utiles des futiles et que le bonheur se construit jour après jour...

Malgré tout, quand j'écoute les témoignages de ces êtres humains

qu'on appelle « étrangers », lorsque je regarde les actualités ou des reportages, je me dis que je fais partie des quelques millions de privilégiés dans le monde qui ne doivent pas lutter pour leur survie quotidiennement, qui ne doivent pas voir leurs enfants sauter sur des mines ou crever de faim, je vis dans un pays, certes compliqué, mais en paix et si d'aventure je dois être soignée, les meilleurs praticiens et les technologies de pointes sont à ma portée... Pas si mal, non ?

Que nous disent tous ces gens qui frappent à nos portes et qui les poussent quand on ne les leur entouvre pas ?

En fait, ils voudraient partager le gâteau qu'on ne veut pas partager avec eux...

« Mais ma bonne dame ! On ne peut pas accueillir toute la misère du monde dans notre petit pays !!! »

Assurément, la planète est bien assez grande pour héberger tous ces miséreux, ces « bribeurs »

loin de nos regards horrifiés... Pourtant, l'avenir qui se profile demande que les gens se responsabilisent davantage plutôt que de compter sur des aides et des appuis extérieurs. Le défi des générations à venir ne sera-t-il pas basé sur une « solidarité universelle », une plus grande responsabilisation personnelle et un partage de la pauvreté ? Nos richesses ne seront-elles pas celle du cœur plutôt que celles de notre compte en banque ?

Alors, moi, quand je rencontre « une » Francine, je me dis que j'ai de la chance...



Marina RUIZ ALCEDO

DU 15 JANVIER AU 15 FÉVRIER 2010, LA COLLÉGIALE DE DINANT ACCUEILLERA L'EXPOSITION CONSACRÉE À DOMINIQUE PIRE ET AUX ASSOCIATIONS QU'IL A CRÉÉES.

Colorée, organisée en plusieurs espaces circulaires, cette exposition retrace le parcours de Dominique Pire tout en mettant en avant l'actualité et la pertinence des valeurs liées à son engagement.

Initiée en 2008 pour célébrer le 50ème anniversaire de l'attribution du Prix Nobel de la Paix à Dominique Pire, cette exposition poursuivra son chemin durant l'année 2010 :

- Liège, Cathédrale Saint-Paul, du 24 avril au 24 mai
- Bruxelles, Espace 27 de la Communauté française, du 1^{er} au 30 octobre seront ses prochaines étapes.

Siège social :

Rue du Marché, 33
4500 Huy
Tèl : 085/21 34 81
Fax : 085/23 01 47
e-mail : aidepersdepl.huy@skynet.be
Site : <http://www.aideauxpersonnesdeplacees.be>

Numéros des comptes :

En Belgique :

AIDE AUX PERSONNES DÉPLACÉES

C.C.P. 000-0075670-10

(IBAN : BE41 0000 0756 7010)

BIC : BPOTBEB1)

FORTIS 240-0297091-81

(IBAN : BE36 2400 2970 9181)

BIC : GEBABEBB)

En France :

AIDE AUX PERSONNES DÉPLACÉES

Chemin Rouge de Fontaine

59650 Villeneuve d'Ascq

C.C.P Paris17.563.64X

(IBAN : FR25 3004 1000 0117 5636 4X02 050)

BIC : PSSTFRPPAR)

Crédit du nord-Lille 2906-113342-2

(IBAN : FR76 3007 6029 0611 3342 0020 086)

BIC : NORDFRPP)

Au Grand-Duché de Luxembourg :

AIDE AUX PERSONNES DÉPLACÉES

Compte C.C.E. Luxembourg :

1000/1457/2

(IBAN : LU58 0019 1000 1457 2000)

BIC : BCEELULL)

En Suisse :

EUROPE DU COEUR-APD

C.C.P Bulle 12-17332-1

(IBAN : CH61 0900 0000 1201 7322 1)

BIC : POFICHBEXXX)

En Grande-Bretagne :

Father Pire Fund :

Camberwell Branch (206651)

P.O. Box 270

LONDON SE 154 RD – A/C 50361976

(IBAN : GB55 BARC 2066 5150 3619 76)

SWIFT BIC : BARCGB22)

Exonération fiscale pour tous les dons égaux ou supérieurs à 30 Euros versés en une ou plusieurs fois à l'un de nos comptes en Belgique.

**Editeur responsable :
Patrick Verhoost**